



Règlement concernant le « Concours Logo spécial 20 ans LEWB »

Chaque club de la LEWB peut proposer un logo anniversaire spécial 20 ans de la Ligue Équestre Wallonie Bruxelles. Celui-ci viendra en complément du logo de la LEWB qui sera donc utilisé sur tous les supports visuels liés à cet anniversaire.

Conditions de participation :

- Être un club membre de la LEWB en ordre de cotisation en 2020
- 1 proposition par club
- Lettres « LEWB » présentes sur le logo
- Présence du nombre « 20 »
- Dimensions 552 X 698 pixels (horizontal X Vertical)
- Pouvoir le fournir en PDF, JPG, en couleurs et Noir/Blanc

Projet à envoyer **pour le 10 février 2020** à florence.hennuy@lewb.be en mentionnant le club participant (nom et numéro) et la personne de contact (numéro de téléphone).

Les logos reçus seront examinés par le comité des 20 ans d'ici le 1^{er} mars et si le choix s'avère trop difficile vu la qualité des projets reçus, le vote final sera laissé au grand public grâce à un vote sur notre page Facebook début mars.

Le club gagnant aura la chance de se voir offrir différentes activités tout au long de l'année anniversaire. Ces activités seront mises en avant via les moyens de communication de la LEWB (Site Web, Facebook, Instagram, EquiTV).

Deux des activités proposées sont :

- Mise à l'honneur du club gagnant lors d'une soirée spéciale fin mars
- Activité autour des soins et de l'alimentation des chevaux au sein du club gagnant offerte par Cavalor. Cette activité sera fixée à la meilleure convenance entre Cavalor et le club gagnant.

Laissez parler votre imagination !